

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€) : QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant
 Nathalie DI GIOVANNI
 Tél. : 06 24 66 13 91
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 905 271 771
 Email : nathalie-di@abafim.com

Inscription au registre
 Des Mandats N°AF24737

MANDAT DE VENTE avec EXCLUSIVITE
 (avec faculté de rétractation)

Je / nous soussigné(s),

Noms : **MENDIETA** Prénoms : **Yolande**
 Date et lieux de naissance : **14/02/1959 à Toulouse (31000)**
 Mariée. Régime matrimonial : **Séparation de biens**
 Professions : **Retraîtée.** Demeurant : **1 rue Jean Rostand, résidence de l'Ormeau, bâtiment A, 65000 TARBES.**
 Téléphone : **06 98 13 67 89** Adresse mail : **mendieta.yolande@gmail.com**

N° de Carte Nationale Identité : **110265301030**

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « **LE MANDANT** », vous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².)

Appartement T3 situé au : 1 Rue Jean Rostand, résidence de l'Ormeau, Bâtiment A - 65000TARBES.

Lot numéro soixante quinze (75) Un appartement sis au 3ème étage du bâtiment Ouest, bloc 2 de trois pièces principales, Et les quatre-vingt-dix-sept dix millièmes (97 /10000èmes) des parties communes générales. Lot numéro deux cent trente-deux (232) Un garage au sous sol du bâtiment spécial bloc 2, Et les dix dix millièmes (10 /10000èmes) des parties communes générales. Lot numéro neuf (9) Une cave au sous-sol du même bâtiment et même bloc, Et les deux dix millièmes (2 /10000èmes) des parties communes générales.

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître à

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 réglemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à

CLAUDE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : prix demandé par la vendeuse

Signatures clients :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres) : **138 000 €**,

(Lettres) : **Cent trente-huit mille euros.**

Dont le **Prix net propriétaire(s) : Cent trente mille euros (130 000€).**

Honoraires : nos honoraires fixés à **8000 TTC**, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ...).

Les **Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 8000 €, (lettres) : Huit mille euros.**

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax : 05.62.34.66.60
 Site Web : www.abafim.fr E-Mail: contact@abafim.com

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€) : QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Océan Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant
 Nathalie DI GIOVANNI
 Tél. : 06 24 66 13 91
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 905 271 771
 Email : nathalie-d@abafim.com

Inscription au registre
 Des Mandats N°AF24737

MANDAT DE VENTE avec EXCLUSIVITE
 (avec faculté de rétractation)

Je / nous soussigné(s),

Noms : **MENDIETA**

Prénoms : **Yolande**

Date et lieux de naissance : **14/02/1959 à Toulouse (31000)**

Mariée.

Régime matrimonial : **Séparation de biens**

Professions : **Retraitée. Demeurant : 1 rue Jean Rostand, résidence de l'Ormeau, bâtiment A, 65000 TARBES.**

Téléphone : **06 98 13 67 89**

Adresse mail : **mendieta.yolande@gmail.com**

N° de Carte Nationale Identité : **110265301030**

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².)

Appartement T3 situé au : 1 Rue Jean Rostand, résidence de l'Ormeau, Bâtiment A - 65000TARBES.

Lot numéro quinze quinze (75) Un appartement s/s au 1ème étage du bâtiment Ouest, bloc 2 de trois pièces principales, Et les quatre vingt-dix-sept /dix millièmes (97 /10000èmes) des parties communes générales. Lot numéro deux cent trente-deux (232) Un garage au sous-sol du bâtiment spécial bloc 2, Et les dix /dix millièmes (10 /10000èmes) des parties communes générales. Lot numéro neuf (9) Une cave au sous-sol du même bâtiment et même bloc, Et les deux /dix millièmes (2 /10000èmes) des parties communes générales.

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 réglemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCII).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à

CLAUDE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : prix demandé par la vendeuse

Signatures clients :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de

(Chiffres) : **138 000 €**,

(Lettres) : **Cent trente-huit mille euros.**

Dont le **Prix net propriétaire(s) : Cent trente mille euros (130 000€).**

Honoraires : nos honoraires fixés à **8000 TTC**, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ...).

Les **Honoraires d'Agence (TVA incluse)** seront de (chiffres) : **8000 €**, (lettres) : **Huit mille euros.**

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRES NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax : 05.62.34.66.60

Site Web : www.abafim.fr E-Mail : contact@abafim.com

